

ACTO PUNAISES DE LIT est un aérosol insecticide inodore à **diffusion automatique** pour se débarrasser radicalement des **punaises des lits**.

Insecticide **spécial infestations**, ACTO PUNAISES DE LIT élimine immédiatement, par son **action foudroyante**, les **punaises adultes** et leurs **larves**. Aérosol pour le traitement curatif, **effet choc**.

ACTO PUNAISES DE LIT élimine également les œufs et les larves. Son action sur ces dernières est renforcée par un inhibiteur de croissance qui bloque le développement larvaire.

Permet le traitement automatique d'un volume de 25 à 75 m³ environ (soit une pièce de 10 à 30 m²).

COMPOSITION % (m/m) :

Perméthrine (CAS n° 52645-53-1) : 0,11 %

Tétraméthrine (CAS n° 7696-12-0) : 0,52 %

Pipéronyl Butoxyde (CAS n° 51-03-6) : 2,59 %

S-Méthoprène (CAS n° 65733-16-6) : 0,03 %

DOSE ET MODE D'EMPLOI :

Fermer toutes les issues de la pièce (sauf celle par où doit sortir l'applicateur) Sortir aliments, animaux domestiques (chiens, chats, oiseaux, aquariums...) et plantes de la pièce à traiter. Bien agiter l'aérosol avant utilisation. Placer l'aérosol au centre de la pièce sur un tabouret protégé avec du papier. Enclencher le diffuseur avec le pouce, en appuyant fortement sur la languette. Elle restera bloquée en position de marche. Ne pas essayer d'interrompre la diffusion. Sortir de la pièce et empêcher toute personne d'y entrer. Laisser le produit agir pendant 2 heures. Aérer largement pendant 2 à 3 heures minimum puis aspirer les surfaces traitées avant de réoccuper l'espace. Ne pas utiliser la literie traitée dans les 12 heures après l'application. Renouveler le traitement 10 à 15 jours plus tard.



PRECAUTIONS D'EMPLOI :



DANGER

Contient de l'acétone et des hydrocarbures, C6, isoalcanes, < 5 % n-hexane. EUH208 Contient de la perméthrine (ISO). Peut produire une réaction allergique. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P501 Éliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Produits dangereux. Respectez les précautions d'emploi.

FDS consultable sur www.quickfds.fr